



DELIBERATION N°045_2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 060-216003830-20251215-DELIB045_2025-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS
CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

Date de convocation :
10/12/2025

Date de l'affichage :
10/12/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 1

CNP ASSURANCES DU PERSONNEL CONTRAT 2026 - COMMUNE -

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le quinze du mois de décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Servane CARON et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Antonio PREVOST et Jean-Yves DECOCK.

Absent(es) : Madame Aurélie LÉVÊQUE Messieurs Gérald LAQUERRIERE et Thibaut HULLAERT.

Pouvoir(s) : Monsieur Gérald LAQUERRIERE donne pouvoir Monsieur Antonio PREVOST.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame Le Maire, à signer le contrat d'assurance CNP pour les agents de la commune affiliés à la CNRACL avec un taux de cotisation de 7.5 % et non affiliés à la CNRACL avec un taux de 1.65 % pour la période de couverture du 01/01/2026 au 31/12/2026.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 15/12/2025

Le secrétaire de séance,

Francis DELABY

Le Maire,

Isabelle DUBUT

